

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE L'EXCELLENCE SPORTIVE DES LAURENTIDES

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

TENUE LE 6 JUILLET 2017, À 14 H 30, À SAINT-JÉRÔME

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Monsieur Louis Lauzon, Président du CDESL souhaite la bienvenue aux membres.

2. APPEL DES MEMBRES

Monsieur Christian Côté, directeur général du CDESL, procède à l'appel des membres.

Membres actifs

François	Cantin	Représentant du monde des affaires
Pierre	Cusson	Représentant des sports d'hiver
Heidi	Malo	Représentante des intervenants
Karen	Lukanovich	Représentante des sports d'été
Bernard	Oigny	Représentant des sports adaptés
Louis	Lauzon	Représentant Loisirs Laurentides
Sylvie	Potvin	Représentante de Fonds de l'athlète

Membres associés

Jean-Philippe	Boutet	Kinésologue
Rémi	Brière	Fondeurs Laurentides
François	Chassay	Taekwondo Laurentides
Eloise	Allard	Entraîneur
Alexandre	Gendron	Neptune Natation
Charles	Roy	Neptune Natation
Arianne	Laverdière	Kinésologue
Jacques	Vachon	ARLPHL
Paul	Junique	Fondeurs Laurentides
Martin	Simard	Kinésologue

Autres

Martin	Perron	Hockey projection
Mario	Besner	MRC Thérèse-de Blainville
Pierre-Yves	Chateauvert	Parent

Personnel du CDESL :

Christian	Côté	Directeur du CDESL
Vanessa	Lebreux	Coordonnatrice CDESL

3. ÉLECTION DE LA PRÉSIDENTE D'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION AGA-1707-06-022

Élection de la présidence d'Assemblée :

Il est proposé par Bernard Oigny appuyé par Louis Lauzon, de nommer Monsieur Christian Côté à la présidence d'Assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. ÉLECTION DU SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION AGA-1707-06-023

Élection de la secrétaire d'Assemblée :

Il est proposé par Bernard Oigny appuyé par Louis Lauzon, de nommer Madame Vanessa Lebreux comme secrétaire d'Assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. VÉRIFICATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA RÉUNION

L'avis de convocation a été transmis aux membres le 12 juin 2017, soit 24 jours avant la tenue de l'Assemblée. La présidente déclare que le délai est conforme à l'article 17 des règlements généraux.

6. VÉRIFICATION DU QUORUM

Selon l'article 14 des règlements généraux, le quorum est fixé au nombre de membres présents. Le quorum est respecté.

7. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Christian Côté ajoute au point 12, la présentation des règlements généraux et au point 13, le dépôt de la politique d'éthique.

RÉSOLUTION AGA-11707-06-024

Adoption de l'ordre du jour :

Il est proposé par Sylvie Potvin, appuyé par Karen Luckanovich, d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 7 JUILLET 2016

RÉSOLUTION AGA-1707-06-026

**Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 7 juillet 2016–
CDESL :**

Il est proposé par Bernard Oigny, appuyé par Heidi Malo, d'adopter le procès-verbal du 7 juillet 2016, tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Monsieur Louis Lauzon, Président du CDESL, fait son allocution et profite de l'occasion pour remercier les partenaires et collaborateurs du CDESL.

10. RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Monsieur Christian Côté, Directeur du CDESL, se présente et informe les membres de la situation du CDESL

11. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

Madame Catherine Millette présente les états financiers vérifiés.

RÉSOLUTION AGA-1707-06-028

Adoption des États financiers vérifiés 31 mars 2017 – CDESL :

Il est proposé par Bernard Oigny, appuyé par Pierre Cusson, d'adopter les états financiers vérifiés, tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. NOMINATION DU VÉRIFICATEUR POUR 2017-2018

Monsieur Bernard Oigny mentionne l'implication et le service d'Amyot Gélinas afin de suggérer leur service pour l'année à venir.

RÉSOLUTION AGA-1707-06-029

Nomination de vérificateur pour 2017-2018 – CDESL :

Il est proposé par Bernard Oigny, appuyé par Heidi Malo, de nommer Amyot Gélinas comme vérificateur pour l'année 2017-2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. ÉLECTION DU PRÉSIDENT D'ÉLECTION

RÉSOLUTION AGA-1707-06-030

Nomination de la présidence d'élection :

Il est proposé par Bernard Oigny, appuyé par Louis Lauzon, de nommer monsieur Christian Côté à la présidence d'élection.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14. ÉLECTION DU SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

RÉSOLUTION AGA-1707-06-031

Nomination de la secrétaire d'élection :

Il est proposé par Bernard Oigny, appuyé par Louis Lauzon, de nommer Vanessa Lebreux comme secrétaire d'élection.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15. ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

Monsieur Christian Côté procède à la nomination des représentants pour chacun des sièges dont les représentants sont nommés par résolution au sein des organismes qu'ils représentent.

Les candidatures de madame Arianne Laverdière et monsieur Jean-Philippe Boutet sont proposées pour le siège de représentante du sport.

RÉSOLUTION AGA-1707-06-032

Reconduction pour 2016-2017 des administrateurs du CDESL :

Il est unanimement proposé de nommer les représentants suivants comme administrateurs du Conseil de développement de l'excellence sportive des Laurentides :

	Noms
Un (1) représentant du monde des affaires	François Cantin
Un (1) représentant élu des MRC	Richard Perreault
Un (1) représentant élu des MRC	Gilles Robert
Un (1) représentant élu des MRC	Jean Bouchard
Un (1) représentant de Loisirs Laurentides	Louis Lauzon
Un (1) représentant de FAL	Sylvie Potvin
Un (1) représentant du milieu sportif scolaire	Annie Sarrazin
Un (1) représentant des sports	Jean-Philippe Boutet
Un (1) représentant des sports	Arianne Laverdière
Un (1) représentant des sports adaptés	Jacques Vachon
Un (1) représentant des intervenants	Heidi Malo
Un (1) représentant des athlètes de haut-niveau	Karen Luckanovich

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16. AJOURNEMENT ET RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (ÉLECTION DES OFFICIERS)

RÉSOLUTION AGA-1707-06-033

Ajournement et réunion du conseil d'administration :

Il est unanimement proposé d'ajourner l'Assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17. REPRISE DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE

RÉSOLUTION AGA-1707-06-034
Reprise de l'Assemblée :

Il est unanimement proposé de reprendre l'Assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18. AFFAIRES NOUVELLES

Aucune

19. LEVÉE DE LA RÉUNION

RÉSOLUTION AGA-1707-06-035
Levée de la réunion :

Il est proposé par Bernard Oligny, appuyé par Louis Lauzon, de lever la réunion, l'ordre du jour étant épuisé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



LOUIS LAUZON, PRÉSIDENT



HEIDI MALO, SECRÉTAIRE